

2026

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2026

CONSULTATION PAR VOTE ÉLECTRONIQUE

LIGUE OCCITANIE
FFHANDBALL



Sommaire

3 COLLÈGE ÉLECTORAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026

4 COMMENTAIRES BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

5 BUDGET 2026

7 TARIFS 2026-2027

12 ANNEXES

Exemple du coût des licences

COLLÈGE ÉLECTORAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026

Structure	Voix	Structure	Voix
6100001 GROUPEMENT EMPLOYEURS OCCITANIE HANDBALL	0	6131082 FLOURENS HANDBALL CLUB	7
6109005 HBC PAMIERS	8	6131086 ASSOCIATION DES SOURDS DE TOLOSA	2
6109006 SAINT GIRONS HANDBALL COUSERANS	8	6132002 HANDBALL CLUB L'ISLE JOURDAIN	7
6109008 HBC DES VALLEES D'AX	3	6132005 CONDOM HANDBALL CLUB	5
6109009 HANDBALL DES VALLEES ARIZE-LEZE	3	6132007 HANDBALL CLUB LOMBEZ SAMATAN	6
6109010 CHB MAZERIEU BASSE-ARIEGE	1	6132008 LIONS AUCH HANDBALL	7
6109011 MONTGAILHARD HANDBALL 09	3	6132010 LOMAGNE HANDBALL	2
6111001 HANDBALL CLUB CARCASSONNAIS	7	6132011 COTEAUX DE GASCOGNE HANDBALL	3
6111003 AS FABREZANAISE	6	6132012 HBC MASSYLVAIN	2
6111006 NARBONNE HANDBALL	8	6132014 UNION ATHLETIQUE VICOISE HANDBALL	3
6111008 FJEP CASTELNAUDARY SECTION HANDBALL	6	6132015 BASTIDES HANDBALL	3
6111016 HBC LIMOUXIN	5	6134001 MONTPELLIER UNIVERSITE CLUB HANDBALL	6
6111031 MINERVOIS HANDBALL CLUB	3	6134002 ATHLETIC CLUB LODEVOIS HANDBALL	4
6111037 AS BRAM HANDBALL	4	6134005 LATTES HANDBALL	7
6111038 HANDBALL AVENIR COLIZANAIS	1	6134013 MONTPELLIER HANDBALL	15
6111041 HANDBALL CLUB BARBAIRA-ALARIC	3	6134015 RACING CLUB MONTAGNACOIS HANDBALL	6
6111046 PALAJA PASSION HANDBALL	7	6134025 JACOU CLAPIERS LE CRES HANDBALL	11
6111047 HANDBALL CLUB LOISIR PENNAUTIER	3	6134027 ASC BEZIERS HB	7
6111048 HANDBALL CLUB SIGEANAIS	3	6134029 FRONTIGNAN THAU HANDBALL	8
6111049 UNION TREBES PUICHERIC HANDBALL	4	6134030 HBC CLERMONT SALAGOU	9
6112001 ROC AVEYRON HANDBALL	11	6134034 HANDBALL LUNEL MARSILLARGUES	8
6112003 STADE OLYMPIQUE MILLAVOIS HANDBALL	7	6134040 AGDE HANDBALL	6
6112004 HANDBALL CLUB VILLEFRANCHE ROUERGUE	5	6134041 HANDBALL CLUB DE TEYRAN	7
6112007 SAINT AFFRIQUE HANDBALL	7	6134042 HBC CAPESTANG	5
6112012 HANDBALL CLUB ESPALION	6	6134050 PRADES-LE-LEZ HANDBALL	7
6112017 RIGNAC DOURDOU VALLON AVEYRON HB	6	6134055 HANDBALL CLUB GRABELLOIS	4
6112021 HAND 2000	0	6134056 JUVERNAC HANDBALL	3
6112027 BELMONT OLYMPIQUE HANDBALL CLUB	3	6134059 MONTPELLIER CHAMBERTE HANDBALL	8
6112030 CLUB HANDBALL SEVERAGAIS	3	6134060 PIGNAN FABREGUES COURNON HANDBALL	6
6112032 SPORTS LOISIRS EN ARGENCE HANDBALL	2	6134061 A.S. ET CORPO. UNIVERSITE MONTPELLIER HAND	1
6112033 LEVEZOU SEGALA HANDBALL	8	6134064 SAINT MATHIEU DE TREVIERIS HANDBALL	7
6130002 USAM NIMES GARD	14	6134066 GIGNAC HANDBALL	3
6130003 ASSOCIATION SPORTIVE SAINT AMBROISIEENNE	3	6134067 HANDBALL CAZOUIS-MARAUSSAN	5
6130005 CERCLE OLYMPIQUE SPIRIPONTAIN	5	6134073 BEDARIEUX HANDBALL	4
6130008 BOUILLARGUES HANDBALL NIMES MEDITERRANEE	8	6134074 LA CADOULE HANDBALL	6
6130009 CLUB SPORTIF MARGUERITTOIS	9	6134077 PAULHAN HANDBALL CLUB	1
6130013 UNION HANDBALL TARASCON BEAUCAIRE	8	6134078 VILLENEUVE HANDBALL	5
6130021 HANDBALL CLUB SAINT GILLES	5	6134079 MONTARNAUD HANDBALL CLUB	6
6130022 HANDBALL CLUB ROQUEMAUROIS	4	6134080 LA VENE HANDBALL	5
6130026 HANDBALL EN PAYS VIGANAIS	3	6134081 HANDBALL'OR LANSARGUES	6
6130027 CLUB HANDBALL VAUVERT	4	6134082 HANDBALL EN PAYS DE LA SOIE	2
6130029 SPORTING CLUB DE LA VAUNAGE	7	6134088 MONTPELLIER HANDBALL FEMININ	1
6130030 ASS OCCITANE GARDONNENQUE	4	6134091 LE CRES HANDBALL	1
6130032 HBC SOMMIEROIS	6	6134092 SAINT GELY PIC SAINT LOUP HANDBALL	3
6130033 C.O. BELLEGARDE SECTION HB	4	6134093 BESSAN HB	0
6130034 CIGALOIS HANDBALL CLUB	2	6134094 LITTORAL MONTPELLIER BEACH HANDBALL	1
6130037 ARAMON ROCHEFORT GH	7	6134095 SERIGNAN HANDBALL LOISIR	2
6130042 H BAGNOLS GARD RHODANIEN	9	6134096 HANDBALL CLUB MEZOIS	1
6130044 CLUB SPORTIF CHEMINOT NIMES HANDBALL	4	6146001 SPORTING CLUB GOURDON HANDBALL	4
6130057 COSTIERE HANDBALL	5	6146002 STADE CADURCIEN HANDBALL	7
6130065 SPORTING CLUB HANDBALL GENERAC	4	6146003 HANDBALL FIGEAC	6
6130071 ANDUZE HANDBALL CLUB	1	6146005 JEUNESSE SPORTIVE GRAMATOISE HANDBALL	4
6130076 REMOULINS SPORT HANDBALL	4	6146006 UNION SPORTIVE SOUILLAC HANDBALL	3
6130082 HANDBALL ALASC LEDIGNAN	3	6146019 HANDBALL CLUB SAINT-CEREEN	5
6130083 ALES CEVENNES HANDBALL	7	6146020 HANDBALL BASSE VALLEE DU LOT	3
6130085 UNION HANDBALL LAUDUN-L'ARDOISE	5	6148001 MENDE GEVAUDAN CLUB HANDBALL	10
6130086 VERGEZE HANDBALL	7	6165001 STADE BAGNERAIS HANDBALL	5
6130087 GARONS HANDBALL	3	6165005 HANDBALL CLUB LOURDAIS	5
6130089 HANDBALL CLUB JONQUIEROIS	3	6165006 US RABASTENS DE BIGORRE	6
6130090 HANDBALL TERRE DE CAMARGUE	5	6165011 HANDBALL DU PAYS DE TRIE	3
6130093 UZES HANDBALL CLUB	3	6165016 PAYS DES NESTES HANDBALL	8
6131001 FENIX TOULOUSE HANDBALL	12	6165017 TOURNAY HANDBALL ARROS ET COTEAUX	3
6131003 ENTENTE TUC BALMA HANDBALL	9	6165018 TARBES PYRENEES HANDBALL	3
6131006 BEAUZELLE HANDBALL	8	6165020 POLYASTRUC HANDBALL FEMININ	2
6131007 AS L'UNION HANDBALL	8	6165021 ENTENTE LOUEY SOUES JUILLAN BARBAZAN TARBES-TUHB	7
6131008 TOULOUSE ELECTROGAZ CLUB	1	6165023 HANDBALL CLUB ARGELESIEN	3
6131009 SUD TOULOUSAIN HANDBALL	4	6166003 HANDBALL CLUB THUIR	10
6131011 US AUCAMVILLE HB	9	6166004 HBC RIVESALTES	6
6131014 HBC VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS	10	6166009 BANYULS COTE VERMEILLE HANDBALL	4
6131016 HANDBALL CLUB SAINT JEAN	9	6166017 PERPIGNAN ROUSSILLON HANDBALL	6
6131018 CASTANET RAMONVILLE AUZEVILLE HANDBALL	13	6166022 ARGELES HANDBALL CLUB	4
6131022 HANDBALL CLUB MURET	10	6166025 HANDBALL CLUB SOLERIEEN	4
6131025 HBC PINS JUSTARET VILLATE	6	6166026 PEZILLA HANDBALL CLUB	2
6131026 BLAGNAC SPORTING CLUB	8	6166029 CABESTANY OC HANDBALL	3
6131027 BRUGUIERES OCCITAN CLUB 31 HANDBALL	6	6166033 HANDBALL CLUB LAURENTIN	6
6131028 HANDBALL CLUB QUINT-FONSEGRIVES	5	6166037 SALEILLES GENERATION HANDBALL	4
6131034 CLUB INTER COMMUNAL ESCALQUENS LABEGE 31	7	6181001 HANDBALL CLUB ALBIGEOIS	10
6131040 PECHBONNIEU COTEAUX HANDBALL	6	6181002 CASTRES HANDBALL	4
6131041 TOURNEFEUILLE HANDBALL	13	6181004 UNION SPORTIVE CARMAUX-VERS HANDBALL	5
6131043 HANDBALL CLUB ROQUES SUR GARONNE	8	6181019 VALLEE DU THORE HANDBALL CLUB	3
6131050 SAINT-JORY HANDBALL	6	6181023 HBC SAINT SULPICE 81	6
6131052 MERVILLE HANDBALL CLUB	5	6181024 HANDBALL CLUB GRAULHETOIS	2
6131061 HANDBALL CLUB LA SALVETAT	6	6181025 HANDBALL CLUB DE LAVAUR	5
6131065 UNION SPORTIVE COLOMIERS HANDBALL	10	6181026 HANDBALL CLUB PUYLAURENS	2
6131066 TOULOUSE FEMININ HANDBALL	9	6181027 OUEST TARN HANDBALL	7
6131068 ALTEN HANDBALL	1	6181028 MARSATTACK HANDBALL CLUB	2
6131069 BESSIERES HANDBALL	3	6181029 AIGUELEZE BEACH HANDBALL	0
6131071 HBC REVEL	4	6182001 US MONTAUBAN HANDBALL	7
6131072 COMMINGES HANDBALL	6	6182002 TERRES DES CONFLUENCES HANDBALL	4
6131073 RIEUX HANDBALL VOLVESTRE	8	6182005 HANDBALL DES DEUX RIVES	4
6131074 FRONTON CASTELNAU HANDBALL	6	6182007 HB QUERCY CAUSSADAIS	3
6131076 HANDBALL PAYS DE LUCHON	2	6182008 HBC MONTECHOIS	7
6131077 AS I BP HANDBALL	0	6182010 HANDBALL TERRASSES ET VALLEE 82	3
6131079 ASC CNES-CST (CENTRE SPATIAL DE TOULOUSE) SECT.HB	2	6182014 MOISSAC FEMININ HANDBALL	2
6131080 FONTENILLES HANDBALL CLUB	5	6182016 HANDBALL CLUB GOUDOURVILLEIS	3

	Total	Quorum
Clubs	190	95
Voix	974	487

COMMENTAIRES BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Le budget prévisionnel 2026 qui vous est présenté aujourd'hui a été élaboré avec un objectif simple : garantir la stabilité financière de notre Ligue tout en maintenant les services et les actions qui bénéficient quotidiennement aux clubs, aux licenciés et au développement du handball en Occitanie.

Nous avons fait le choix d'un budget équilibré, construit avec rigueur et prudence, dans un contexte économique qui reste exigeant pour l'ensemble des structures sportives.

Comme chacun peut le constater dans sa vie quotidienne, les coûts augmentent :

- les déplacements coûtent plus cher ;
- les prestations et services subissent l'inflation ;
- les charges liées à l'emploi progressent régulièrement pour compenser l'inflation.

En parallèle nous constatons depuis plusieurs années pour la pratique sportive :

- une diminution progressive des subventions publiques (-74 K€ soit -18% depuis 2019) ;
- une inflation généralisée provoquant une augmentation régulière des coûts de fonctionnement ;
- une hausse des charges de personnel liée aux augmentations conventionnelles et l'augmentation de l'offre de services à destination des clubs et comités départementaux ;

Pour l'exercice 2026, l'un des principaux changements concerne **notre activité de formation**. Nous faisons face à **une baisse importante de nos recettes dans ce domaine, estimée à -70 k€**. Cette diminution s'explique à la fois par une baisse du nombre d'inscrits et, la fin du chevauchement des promotions de formation.

La Ligue, en tant qu'employeur responsable, doit également anticiper les évolutions prévues par la Convention Collective Nationale du Sport afin de garantir la pérennité des emplois et le respect de ses obligations légales.

Face à cette situation, nous avons **refusé une logique de réduction brutale de nos actions**. Nous avons préféré rechercher de nouvelles ressources, notamment auprès de partenaires privés, ce qui nous permet **d'augmenter nos financements privés de près de 24 K€ par rapport à 2025**.

Cet effort important ne compense pas totalement la perte de recettes, mais il démontre **notre volonté d'agir avant de demander des efforts supplémentaires à nos clubs**.

Dans ce contexte, l'ajustement proposé sur les produits issus des licences : **+1% sur tous les tarifs licences hors dirigeants, soit +3 532,19€ de produits de licences** pour la Ligue pour un budget de 2 812 K€ n'a pas pour objectif de constituer des réserves supplémentaires. Il vise simplement à maintenir notre capacité d'action et l'équilibre financier de la structure.

L'augmentation globale de la licence et des produits statutaires pour la saison prochaine, résulte majoritairement des augmentations fédérales votées par l'Assemblée Générale de la FFHandball.

La part relevant de la Ligue représente seulement entre 0 € et 0,33 € selon les catégories de licences, entre de 0% et 9 % de l'augmentation globale. Autrement dit, **près de 90 % de l'évolution du tarif de licence est liée à l'augmentation fédérale** (cf. exemples en annexe).

L'essentiel des ressources du budget de la Ligue est directement réinvesti au service du territoire et des licenciés.

Sur un budget de près de 2,8 millions d'euros :

- 973 K€ sont reversés à la Fédération en charges statutaires (licences, affiliations, mutations) ;
- 205 K€ sont redistribués aux comités départementaux ;
- 195 K€ financent les actions de performance (Pôles Espoirs, sélections régionales, détection) ;
- 86 K€ sont consacrés à la formation ;
- 62 K€ soutiennent le développement des pratiques ;
- 61 K€ financent l'animation territoriale (Réunions des instances, des commissions et l'Équipe Technique Régionale) ;
- Le reste des charges concerne principalement les charges de fonctionnement et de personnel (1171 k€) qui sont indispensables pour assurer le maintien du niveau de services offert par la Ligue.

Ces chiffres montrent que la Ligue n'est pas une structure qui accumule des moyens financiers. Elle est avant tout un outil collectif au service des clubs et du développement du handball régional. Dans le détail, la part Ligue d'un licencié permet de financer :

- l'organisation des compétitions régionales ;
- la désignation et la formation des arbitres ;
- le fonctionnement des commissions ;
- l'accompagnement des clubs ;
- la formation des entraîneurs et dirigeants ;
- les Pôles Espoirs et les sélections régionales ;
- les événements de promotion de notre discipline dont les finales régionales ;
- le soutien apporté aux comités départementaux.

Pour chacun de nos licenciés, cela représente une contribution qui permet de préserver l'ensemble des services dont bénéficient les clubs tout au long de la saison.

La question qui nous est posée aujourd'hui n'est pas seulement celle d'une augmentation de quelques centimes.

La véritable question est la suivante :

Comment continuons-nous à financer collectivement les professionnels, les services, l'organisation des compétitions, l'arbitrage, la formation, la performance et l'accompagnement que nous souhaitons conserver pour nos clubs et nos licenciés ?

Le budget qui vous est présenté répond à cette exigence de responsabilité.

Il permet :

- de préserver l'équilibre financier de la Ligue ;
- de maintenir les emplois et les compétences au service des clubs ;
- de poursuivre les actions de formation et de performance ;
- de garantir la qualité des compétitions et de l'arbitrage ;
- de continuer à accompagner le développement du handball sur l'ensemble du territoire occitan.

C'est pour ces raisons que le Conseil d'Administration vous propose d'adopter ce budget prévisionnel 2026.

BUDGET 2026

CONTEXTE ET HYPOTHÈSE

Après une forte progression du nombre de licenciés lors de la saison post Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris (+5,7%, soit 36 467 licenciés), la saison 2025-2026 enregistre une légère baisse de -3%, pour atteindre **35 254 licenciés au 30 avril 2026**. Cette évolution, relativement classique dans un cycle olympique, n'a pas permis d'atteindre l'objectif de croissance nette de +1%. Dans ce contexte, la Ligue retient pour la saison 2026-2027 une hypothèse prudente de stabilisation des effectifs, visant à sécuriser les ressources dans un environnement économique incertain.

Après une année 2025 marquée par le recrutement de trois nouveaux collaborateurs (un cadre de droit privé et deux apprentis) permettant :

- De compenser le départ à la retraite d'un cadre technique ;
- D'améliorer le niveau de service auprès des clubs ;

Il n'est pas prévu de recrutement supplémentaire pour la saison 2026.

Des ajustements organisationnels sont toutefois à noter :

- Réintégration d'un cadre technique en congé sans solde au cours des deux dernières saisons. Cette réintégration entraînera la fin du contrat à durée déterminée de son remplaçant. Celui-ci poursuivra ses missions via une convention de mise à disposition avec son club ;
- Evolution des contrats des apprentis : un contrat de droit privé sera proposé sur le poste de chargé de développement ; renouvellement du contrat d'apprentissage sur le poste de juriste.

Le budget 2026 est présenté à l'équilibre avec des produits et charges établis à 2 812 K€, en augmentation de 2,1% des charges et de 1,4% des produits par rapport aux réalisations de 2025 (+1,7% par rapport au budget 2025).

Le budget intègre une augmentation de la part Ligue de **1%** sur l'ensemble des licences hors licences dirigeants :

- L'évolution du coût de la vie impactant les charges de la Ligue et **le retour des clubs lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 30 mai 2026** ;
- La nécessité d'adapter les ressources aux charges de fonctionnement.

Cette évolution représente :

- Une augmentation moyenne de **0,13 €** par licence ;
- Un maximum de **0,33 €** pour les licences +16 ans ;
- Un minimum de **0,03 €** pour toutes les licences ParaHand.

Le tarif de la licence « dirigeant » reste inchangé et demeure inférieur à son niveau de référence de 2019 : **10 € en 2026 (fonds emploi inclus)** contre **11,10 € en 2019-2020**.

Ce choix traduit la volonté de la Ligue de soutenir et valoriser les ressources bénévoles, essentielles au fonctionnement des clubs.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

Evolution des charges

Les charges prévisionnelles 2026 sont en hausse de +57 K€ par rapport au réalisé 2025, soit +2,1 %.

Les principales évolutions sont les suivantes :

- **Charges statutaires** : + 46 K€ ; évolution liée à l'augmentation des tarifs fédéraux (licences, mutations, affiliations).
- **Animation régionale** : + 11 K€ ; retour à un fonctionnement normal des instances régionales avec l'organisation du séminaire dirigeants - salariés (+ 7 K€) et la reprise des réunions de commissions en présentiel (+ 4 K€).
- **Subventions territoriales** : + 15 K€ ; maintien du soutien des actions territoriales des comités départementaux via la convention d'objectifs (fonds emploi et réaffectation d'une part de la subvention fédérale).
- **Performance, développement et frais de fonctionnement** : stabilisation par rapport à 2025
- **Formation** : - 9 K€ ; diminution liée à la baisse du nombre de stagiaires en formation continue TFP IV et l'arrêt du chevauchement des sessions.
- **Formation des salariés** : - 6 K€ ; fin de cycles de formation professionnelles longue engagés les saisons précédentes.

Evolution des produits

Les produits prévisionnels 2026 sont en hausse de + 38 K€, soit +1,4 % par rapport au réalisé. Les principales évolutions sont les suivantes:

- **Produits statutaires** : + 53 K€ ; effet cumulé de l'évolution des tarifs fédéraux et régionaux.
- **Subventions** : + 4 K€ ; Maintien global des financements FFHandball et État, avec une baisse du Conseil Régional compensée par d'autres dispositifs, notamment liés à l'apprentissage.
- **Formations** : - 70 K€ ; baisse significative liée à la diminution du nombre d'apprentis sur la formation professionnelle TFP IV ainsi qu'à l'évolution du calendrier des formations, supprimant le chevauchement des sessions.
- **Performance, développement, formation des salariés** : stabilisation par rapport à 2025.
- **Sponsoring / Mécénat / dons** : + 25 K€ ; progression liée au développement des partenariats, du mécénat et à la valorisation des événements et actions menées par la Ligue.
- **Autres produits** : + 28 k€ ; principalement liés à la reprise sur provision du fonds emploi, mobilisée pour abonder les subventions territoriales sous condition d'atteinte des objectifs par les comités départementaux

STRUCTURE FINANCIÈRE

À l'issue de l'exercice 2026, l'objectif est de stabiliser les fonds propres à 727 K€, garantissant ainsi un niveau de solidité financière cohérent avec les orientations budgétaires retenues.

(K€)	REEL 2024	BUDGET 2025	REEL 2025	BUDGET 2026
PRODUITS				
PRODUITS STATUTAIRES	1 916	1 980	2 045	2 097
Licences	1 577	1 626	1 648	1 633
Affiliations	49	50	49	52
Mutations	138	140	167	225
Engagements	81	81	74	84
Amendes	70	83	107	103
SUBVENTIONS	355	339	334	338
FFHB	158	158	154	154
Conseil Régional	67	63	63	61
DRAJES-ANS	116	109	109	108
Autres	16	10	8	15
FORMATIONS	279	296	277	207
Titre 4 et 5 modulaire et continu	248	265	245	184
Accompagné & Stages arbitrage	24	26	25	23
Autres	8	5	7	0
PERFORMANCE	51	50	46	49
Pôles	34	29	28	29
Stages sélections	17	21	18	21
DEVELOPPEMENT	7	7	6	5
Manifestations exceptionnelles	0	5	4	3
Autres actions	7	2	2	2
FORM^o SALARIES	6	12	15	13
SPONSORING MECENAT DONS	35	41	50	75
Partenaires privés	12	17	18	47
Mécénat	14	16	24	21
Abandon de frais	9	8	8	8
AUTRES PRODUITS	38	39	1	29
Reprises nettes provisions	19	37		27
Produits financiers (net)	13	2	1	1
Produits divers et except. (net)	6			
Produit net de cess ^o	0		0	
	2 687	2 764	2 774	2 812

(K€)	REEL 2024	BUDGET 2025	REEL 2025	BUDGET 2026
CHARGES				
CHARGES STATUTAIRES	878	898	927	973
Licences	764	782	800	787
Affiliations	34	34	34	37
Mutations	81	82	93	150
Engagements et divers				
ANIMATION REGIONALE	54	67	50	61
BD-CD-CA-AG	32	39	29	36
ETR	5	10	8	8
Commissions	16	19	13	17
SUBVENTIONS TERRITORIALES	185	205	190	205
Pacte de Développement	55	55	54	54
Plan emploi Régional	129	150	136	151
FORMATIONS	120	121	95	86
Titre 4 et 5 modulaire et continu	79	80	56	46
Accompagné & Stages arbitrage	35	40	35	37
Autres	6	2	4	4
PERFORMANCE	189	190	193	195
Pôles	132	127	133	141
Sélections	57	63	59	54
DEVELOPPEMENT	91	81	65	62
Manifestations exceptionnelles	32	26	36	30
Autres actions	59	55	29	32
FORM^o SALARIES	11	17	18	12
FONCTIONNEMENT	1 185	1 184	1 211	1 218
Loyers et charges	64	58	61	54
Charges de personnel	955	961	986	999
Autres charges de fonctionnement	118	118	116	118
Dotations aux amortissements	48	47	47	47
AUTRES CHARGES	0	0	7	0
Dotations nettes provisions			2	
Dotation plan emploi				
Charges exc. et sur ex. antér. (net)			6	
Résultat financier net				
	2 712	2 764	2 755	2 812
RESULTAT	-25	0	19	0

TARIFS 2026 - 2027

1 - TARIFS ADMINISTRATIFS

1.1. AFFILIATION - REAFFILIATION - ABONNEMENTS - AIDE

	FFHB 2025-2026	FFHB 2026-2027	Occitanie 2025-2026	Occitanie 2026-2027
AFFILIATION				
Affiliation nouveaux clubs	65 €	75 €	prise en charge Ligue	prise en charge Ligue
REAFFILIATION				
Réaffiliation clubs nationaux	65 €	75 €	136 €	136 €
Réaffiliation clubs régionaux	65 €	75 €	86 €	86 €
Réaffiliation clubs départementaux	65 €	75 €	36 €	36 €
Réaffiliation Sport entreprise	65 €	75 €	26 €	26 €
ABONNEMENTS				
Abonnement Hand Mag* support digital (accès et diffusion illimités)*			65 €	65 €
Abonnement Approches* du Handball support digital (1 exemplaire par club affilié)			46 €	46 €
* Toute autre revue assimilée				
NOUVEAU CLUB : AIDE FEDERALE				
Aide à la création nouveau club au titre des deux premières saisons (sous conditions : article 16.1.3 des règlements fédéraux)			1ère saison	1 300 €
			2ème saison (en bons d'achat)	700 €
Si le club ne se réaffilie pas la 2è saison, remboursement de l'aide par le territoire Cette aide sera octroyée si le club peut se prévaloir de 12 licenciés qualifiés dont au moins 3 dirigeants licenciés majeurs (hors licences événementielles)				
NOUVEAU CLUB : AIDE LIGUE OCCITANIE				
			Aide à la création :	500 €
			Aide au matériel pédagogique (Distributeur FFHB ou Equipementier partenaire de la ligue) :	500 €
			Aide à la formation (frais pédagogique et frais annexes) valable sur les deux premières années d'existence - forfait :	250 €
			Prise en charge par la ligue de l'affiliation et des abonnements "Approches du hand & HandMag" :	176 €
			Aide informatique (sur présentation de facture) :	maxi 250 €

PARTICIPATION ASSEMBLEE GENERALE	
CLUBS CORPORATIF/DEPARTEMENTAUX/REGIONAUX/NATIONAUX (HORS NOUVEAUX CLUBS)	20 €

RECAPITULATIF DES TARIFS D'ADHESION (AFFILIATION / ABONNEMENTS / PARTICIPATION AG 2026-2027)

	Occitanie 2025-2026	Occitanie 2026-2027
Nouveaux clubs civils et corporatifs : (prise en charge par la ligue de l'affiliation et des abonnements "Approches du hand & HandMag" : 176,00 €)	0 €	0 €
Sport entreprise :	222 €	232 €
Clubs Nationaux :	332 €	342 €
Clubs Régionaux :	282 €	292 €
Clubs Départementaux :	232 €	242 €

LICENCES PRATIQUANTES COMPETITIVES

		part fédérale	MDH	assurance RC	assurance IA	total FFHB 26-27	part Ligue	Fonds Emploi	total Ligue 26-27	Occitanie	Occitanie
										2025-2026	2026-2027
Hand à 7	Plus de 16 ans	29,69 €	6,00 €	1,64 €	3,68 €	41,01 €	33,33 €	3,50 €	36,83 €	74,18 €	77,84 €
	12 - 16 ans	18,55 €	6,00 €	0,72 €	1,41 €	26,68 €	23,33 €	3,50 €	26,83 €	50,22 €	53,51 €
	6-11 ans	13,84 €	6,00 €	0,37 €	0,45 €	20,66 €	16,97 €	3,50 €	20,47 €	38,01 €	41,13 €
Beach	Plus de 16 ans	4,00 €	6,00 €	1,64 €	3,68 €	15,32 €	23,74 €	3,50 €	27,24 €	57,72 €	42,56 €
	12 - 16 ans	4,00 €	6,00 €	0,72 €	1,41 €	12,13 €	15,15 €	3,50 €	18,65 €	37,41 €	30,78 €
Parahand	Plus de 16 ans	22,73 €	6,00 €	1,64 €	3,68 €	34,05 €	3,03 €	3,50 €	6,53 €	37,22 €	40,58 €
	12 - 16 ans	11,94 €	6,00 €	0,72 €	1,41 €	20,07 €	3,03 €	3,50 €	6,53 €	25,41 €	26,60 €
Hand à 7 blanche	Plus de 16 ans	29,69 €	6,00 €	1,64 €	3,68 €	41,01 €	33,33 €	3,50 €	36,83 €	74,18 €	77,84 €
Corporative	Plus de 16 ans	22,73 €	6,00 €	1,64 €	3,68 €	34,05 €	32,12 €	3,50 €	35,62 €	66,02 €	69,67 €
Indépendant	Plus de 16 ans	29,69 €	6,00 €	1,64 €	3,68 €	41,01 €	33,33 €	3,50 €	36,83 €	74,18 €	77,84 €

LICENCES PRATIQUANTES NON COMPETITIVES

		part fédérale	MDH	assurance RC	assurance IA	total FFHB 26-27	part Ligue	Fonds Emploi	total Ligue 26-27	Occitanie	Occitanie
										2025-2026	2026-2027
Babyhand	0 - 5 ans	13,84 €	6,00 €	0,37 €	0,45 €	20,66 €	13,84 €	3,50 €	17,34 €	34,91 €	38,00 €
Loisirs Hand à 7 / Hand à 4	Plus de 16 ans	22,03 €	6,00 €	1,60 €	3,39 €	33,02 €	31,76 €	3,50 €	35,26 €	64,68 €	68,28 €
	12 - 16 ans	9,73 €	6,00 €	0,66 €	1,24 €	17,63 €	9,60 €	3,50 €	13,10 €	27,59 €	30,73 €
	6-11 ans	9,73 €	6,00 €	0,66 €	0,45 €	16,84 €	6,57 €	3,50 €	10,07 €	24,59 €	26,91 €
Loisirs Beach	Plus de 16 ans	4,00 €	6,00 €	1,60 €	3,39 €	14,99 €	23,74 €	3,50 €	27,24 €	56,73 €	42,23 €
	12 - 16 ans	4,00 €	6,00 €	0,66 €	1,24 €	11,90 €	9,60 €	3,50 €	13,10 €	27,59 €	25,00 €
	6-11 ans	4,00 €	6,00 €	0,66 €	0,45 €	11,11 €	6,60 €	3,50 €	10,10 €	24,59 €	21,21 €
Handfit	Plus de 16 ans	22,03 €	6,00 €	1,60 €	3,39 €	33,02 €	9,60 €	3,50 €	13,10 €	42,73 €	46,12 €
	12 - 16 ans	22,97 €	6,00 €	0,66 €	1,24 €	30,87 €	6,06 €	3,50 €	9,56 €	39,23 €	40,43 €
Handensemble	Plus de 16 ans	9,73 €	6,00 €	0,66 €	1,24 €	17,63 €	9,19 €	3,50 €	12,69 €	27,19 €	30,32 €
	12 - 16 ans	9,73 €	6,00 €	0,66 €	1,24 €	17,63 €	6,06 €	3,50 €	9,56 €	24,09 €	27,19 €
	6-11 ans	9,73 €	6,00 €	0,66 €	0,45 €	16,84 €	3,54 €	3,50 €	7,04 €	21,59 €	23,88 €
Dirigeant	Plus de 16 ans	4,00 €	6,00 €	0,68 €	1,35 €	12,03 €	6,50 €	3,50 €	10,00 €	30,46 €	22,03 €
	12 - 16 ans	4,00 €	6,00 €	0,68 €	1,35 €	12,03 €	3,00 €	3,50 €	6,50 €	26,96 €	18,53 €
Blanche Dirigeant	Plus de 16 ans	4,00 €	6,00 €	0,68 €	1,35 €	12,03 €	6,50 €	3,50 €	10,00 €	30,46 €	22,03 €
Esprit club	16 ans minimum	0,00 €	0,00 €	0,68 €	1,35 €	2,03 €					2,03 €
Événementielle	Tous âges			Assurances Responsabilité Civile (0,06 €) et Individuelle Accident (0,17 €) prises en charge par la fédération						0,00 €	0,00 €

Le licencié qui souhaite améliorer sa couverture peut souscrire séparément et individuellement une des options complémentaires proposées par le contrat d'assurance fédéral, comprenant notamment la

garantie du versement d'une indemnité journalière en cas d'incapacité de travail, garantie non comprise dans la formule de base, suivant plusieurs formules (coût annuel) :

- ⇒ Option 1 59 €
- ⇒ Option 2 99 €
- ⇒ Option 3 159 €

1.4. DROITS

Droits de mutation (joueurs sans contrat)	Performance (facturée par FFHB)				Occitanie	Occitanie
					2025-2026	2026-2027
	+ 16 ans	FFHB :	144,00 €	Ligue :	70,00 €	160 €
12/16 ans	FFHB :	84,00 €	Ligue :	35,00 €	85 €	119 €
gratuité dirigeant, jeune dirigeant et jeunes né(e)s en 2015 et après						

Droits de transfert international (joueurs français) pour la FFHB		
Niveau de jeun club d'accueil	Droit administratif (art. 59,3,1 des RG)	Dont Q-P supplémentaire affecté au fonds de valorisation du 1er club (art. 64,1,4 des RG)
Toutes divisions (sauf LNH et LFH)	144 €	4 €
LNH, D1F	1 054 €	4 €
D2F	654 €	4 €

JOUEUR AMATEUR (= qui était sans contrat et qui reste sans contrat)	JOUEUR PROFESSIONNEL (= qui était sous contrat et/ou qui devient sous contrat)
EHF : 160,00 €	EHF : 1600,00 €
fédération quittée : 160,00 €	fédération quittée : 1600,00 €
IHF : 150,00 CHF	IHF : 1500,00 CHF
fédération quittée : 150 CHF	fédération quittée : 1500,00 CHF

Droits de transfert international (joueurs étranger) pour la FFHB		
Niveau de jeun club d'accueil	Droit administratif (art. 59,3,1 des RG)	Q-P supplém. fonds de valorisation du 1er club (art. 64,1,4 des RG)
LNH, D1F	1 550 €	350 €
D2F	950 €	350 €
N1M & F N2M & F, N3M	910 €	350 €
Niveau Territorial	144 €	Aucune

- le transfert international d'un joueur étranger d'un moins de 16 ans dans les conditions suivantes : déménagement de la famille ; études en France ;

- le transfert international d'un joueur ressortissant communautaire dans le cadre d'un programme d'échanges étudiants (ERASMUS, SOCRATES).

La délivrance du certificat international demeure obligatoire dans les deux cas et reste préalable à toute qualification de la licence.

Droits d'engagement	Occitanie	
	2025-2026	2026-2027
+ 16 masculin - Prénationale	210 €	210 €
+ 16 masculin - Excellence Régionale	210 €	210 €
+ 16 ans féminin - Nationale 3	360 €	360 €
+ 16 féminin - Prénational	210 €	210 €
Territorial accédant + 16 féminin - Prénational	100 €	100 €
- 20 ans féminin	125 €	125 €
- 18 ans masculin	125 €	125 €
- 18 ans féminin	125 €	125 €
-17 masculin et féminin	125 €	125 €
-16 féminin Elite	125 €	125 €
- 15 ans masculin et féminin	90 €	90 €
+ 16 masculin & féminin - challenge Autan / challenge corporatif	135 €	135 €
Coupe de France : clubs départementaux masculins ou féminins	41 €	41 €
Coupe de France : clubs régionaux masculins ou féminins	51 €	51 €

FONDS DE VALORISATION DU PREMIER CLUB		
Aides versées aux clubs concernés en cas d'atteinte d'un ou plusieurs marqueurs (article 64.1.3 des RG)		
Marqueur 1 - 1ère inscription liste Pôle Espoir	150 €	
Marqueur 2 - 1ère compétition internationale de référence	400 €	
Marqueur 3 - 1ère homologation convtion de formation	400 €	
Marqueur 4 - 1er contrat pro en France	1 000 €	
Marqueur 5 - 1ère compétition EdF Senior A	1 500 €	
indemnités de formation joueur (article 64.2 RG et textes relatifs aux centres de formation par saison et sous convention de formation entamée) - Part fixe forfaitaire (hors part variable selon critères)	jusqu'en 2012-2013	7 622 €
	à partir de 2013-2014	12 000 €
	à partir de 2018-2019	15 000 €
indemnités de formation jeune arbitre (article 64.3 RG) par année de formation entamée	100 €	
Outre-Mer (article 65 RG) consignation encaissable à la FFHandball pour chaque licence établie 830 € de garantie en cas de manquement grave du club d'accueil à ses obligations	servant	830 €

Pour info : indemnités de formation en cas de transfert international d'un joueur âgé de 16 à 23 ans

par joueur et par saison, sous contrat / convention club quitté	3 315 € (3 500 CHF)
par joueur et par saison, en équipe nationale fédération quittée	1 420 € (1500 CHF)
amende maximum en cas de non paiement	16 470 € (20 000 CHF)

Droits de consignation	article 150 RG et 6.1 et 8 du règlement d'examen des réclamations et litiges		territorial	national
	Première instance		200 €	400 €
	Appel au Jury d'Appel		400 €	750 €

Formation	Bénévoles (hors épreuve certificative)	par module de l'architecture fédérale (Titre IV & V) :	5,00 € / heure
		CPF :	6,00 € / heure
	Epreuve Certificative	Contribuer à l'animation sportive de la structure :	30 €
		Contribuer au fonctionnement de la structure :	30 €
		Animer des pratiques éducatives :	90 €
		Contribuer à l'animation sportive de la structure :	90 €
		Entraîner des Adultes en compétition :	50 €
		Entraîner des Jeunes en compétition :	50 €
	Salarié	12,00 € / heure sur devis	
	Frais annexe	17,00 € / repas prévus dans la formation	

2 - FRAIS ARBITRAGE

2.1. INDEMNITES ARBITRAGE

		Occitanie 2025-2026	Occitanie 2026-2027
FRAIS DE SEJOUR JUGE ARBITRE	+ 16 ANS FEMININ NATIONALE 3	70 €	70 €
	+ 16 ANS MASCULIN PRENATIONAL	70 €	70 €
	+16 ANS FEMININ PRENATIONAL	50 €	50 €
	+ 16 ANS MASCULIN REGIONAL EXCELLENCE	50 €	50 €
	+ 16 ANS PRÉRÉGIONAL D1	40 €	45 €
	+ 16 ANS PRÉRÉGIONAL D2	40 €	40 €
	- 18 ANS MASCULIN D1	32 €	32 €
	- 18 ANS MASCULIN (autres divisions)	30 €	30 €
	- 17 ANS MASCULIN ET FEMININ OCCITANIE (toutes divisions)	32 €	32 €
	- 16 ANS FEMININ ELITE	32 €	32 €
	- 15 ANS MASCULIN ET FEMININ (Championnat D1 et finalités)	25 €	25 €
	- 13 ANS MASCULIN ET FEMININ RENCONTRES FINALITES	20 €	20 €
	- 11 ANS MASCULIN ET FEMININ RENCONTRES FINALITES	15 €	15 €
	+ 16 ANS MASCULIN ET FEMININ CHALLENGE AUTAN	35 €	35 €
	TOURNOI 4-5 RENCONTRES	80 €	80 €
	TOURNOI 2-3 RENCONTRES	60 €	60 €
	Arbitre Référent Beach	80 €	80 €
	Arbitre tournoi Beach	30 €	30 €
	ParaHandball - Rencontres Handball sourds et Handfauteuil	40 €	40 €
	Coupe de France départementale et régionale :	du 1er au 5ème tour	32 € match sec et 55 € par tournoi
Finales de zones et de secteurs		80 € par arbitre et par tournoi	80 € par arbitre et par tournoi
FRAIS DE SEJOUR PAR JUGE ACCOMPAGNATEUR TERRITORIAL T1/T2	y compris "Accompagnement Vidéo"	par rencontre	50 €
FRAIS DE SEJOUR PAR JUGE ACCOMPAGNATEUR TERRITORIAL T3		par rencontre	35 €
FRAIS DE SEJOUR PAR JUGE ACCOMPAGNATEUR EA ou TERRITORIAL désigné par la CTA	accompagnement tournoi (ID-IC) - 3 RENCONTRES		45 €
FRAIS DE SEJOUR PAR JUGE ACCOMPAGNATEUR TERRITORIAL Intercomités Nationaux		par jour	60 €
FRAIS DE SEJOUR PAR DELEGUE COC		par match	35 €
FRAIS DE SEJOUR PAR DELEGUE CTA		par match	35 €
FRAIS DE SEJOUR PAR DELEGUE COC			
FRAIS DE SEJOUR PAR JUGE DELEGUE CTA	par tournoi (FINALES REGIONALES MASCULIN ET FEMININ)	65 €	65 €
STAGE ARBITRAGE	Participation stage complémentaire de validation (hors stages de début de saison planifiés)	150 €	150 €
PARTICIPATION ARBITRAGE	Par arbitre actif	activation du 01/07 au 31/12/26	45 €
		activation du 01/01 au 31/05/27	30 €

2.1. INDEMNITES KILOMETRIQUES ARBITRAGE

		Occitanie 2025-2026	Occitanie 2026-2027	
INDEMNITE KILOMETRIQUE ARBITRAGE Championnats régionaux (avec frais d'autoroute)	+ 16 ANS PRENATIONAL (déplacement réel) / km	0,40 €/km réel	0,40 €/km réel	
	+ 16 ANS REGIONAL EXCELLENCE / HONNEUR (déplacement réel) / km	0,40 €/km réel	0,40 €/km réel	
	+ 16 ANS PREREGIONAL (déplacement réel) / km	0,40 €/km réel	0,40 €/km réel	
	- 18 ANS REGIONAL EXCELLENCE / HONNEUR (2 déplacements)	0,40 €	0,40 €	
	- 18 ANS (2 déplacements)	0,40 €	0,40 €	
	- 17 ANS OCCITANIE (2 déplacements)	0,40 €	0,40 €	
	- 16 ANS OCCITANIE (2 déplacements)	0,40 €	0,40 €	
	- 15 ANS RENCONTRE CHAMPIONNAT D1 (2 déplacements)	0,40 €	0,40 €	
	- 13 ANS RENCONTRE (2 déplacements)	0,40 €	0,40 €	
	- 11 ANS RENCONTRE (2 déplacements)	0,40 €	0,40 €	
	FINALITE REGIONALE (1 déplacement)	0,40 €	0,40 €	
	+ 16 ANS - CHALLENGE AUTAN	0,40 €	0,40 €	
	INDEMNITE KILOMETRIQUE ARBITRAGE Coupe de France Régionale et Départementale (sans frais de péage)	du 1er au 5ème tour	0,30 € par arbitre limité à 50 €	Grille tarifaire de la CTA
		Finales de zones et de secteurs	0,30 € / km par juge-arbitre	0,30 € / km par juge-arbitre
INDEMNITE KILOMETRIQUE (avec frais d'autoroute)	Juge Accompagnateur territorial	0,40 €	0,40 €	
	Juge Accompagnateur EA	0,40 €	0,40 €	
INDEMNITE KILOMETRIQUE (avec frais d'autoroute)	Juge Délégué COC	0,30 €	0,30 €	
	Autres (Elus CA / membre commission / salariés...)	0,30 €	0,30 €	

2.2 PENALITE FINANCIERE LIEES A L'ARBITRAGE

Amende au club d'appartenance de l'arbitre qui s'auto désigne sur un match sans validation de la CTA	50 €
--	------

3. PENALITES FINANCIERES

3.1. PENALITES FINANCIERES LIEES A L'ORGANISATION DES COMPETITIONS

CADRE GENERAL (Article 152 des règlements généraux)

ARTICLE REF.	OBJET	NIVEAU	SANCTION ET MONTANT		
25.2.8.2.2	Dirigeant non enregistré sur la liste d'une convention	tous		40 €	
26.2.4					
30.1.2	Non respect de l'obligation de licence	tous		de 100 à 5000 €	
35.3	Non respect de l'obligation liée à la mention "encadrant"	tous	1er manquement	Avertissement	
			A partir du 2è manquement	150 €	
83	Absence de maillots différents	N		320 €	
		R		130 €	
		D		64 €	
88.2	Absence de responsable de l'espace de compétition	N		40 €	
		R		20 €	
		D		10 €	
93	Conclusion de rencontre non parvenue dans les délais	N		110 €	
		R		50 €	
		D		20 €	
94	Droits pour modification de date de rencontre et/ou d'horaire et/ou de lieu	N	> 16 ans : 160 €	autres : 80 €	
		R	> 16 ans : 50 €	autres : 20 €	
		D	> 16 ans : 20 €	autres : 10 €	
98.2.1	Non utilisation de la feuille de match électronique (hors panne informatique)	N		590 €	
		R		210 €	
		D		110 €	
98.2.2	Non respect de la mise à jour de la base de données	N		40 €	
		R		20 €	
		D		10 €	
98.2.3.1 98.2.3.2	Manquement à l'obligation de vérification de la feuille de match (par club et par mention manquante)	N		40 €	
		R		20 €	
91.2.2 a) 91.2.2 b) 98.2.3.3	Inscription d'un OTM non conforme	D		10 €	
		N		40 €	
		R		20 €	
98.2.3.2	Manquement à l'obligation d'inscription d'un OTM	D		10 €	
		LFH		300 €	
		D2F et N1M		200 €	
		autres championnats de France			100 €
		R		20 €	
98.2.3.2	Manquement au relevé des buts par le secrétaire	D		10 €	
		N		40 €	
		R		20 €	
98.2.3.3	Manquement à l'obligation de vérification de la feuille de match (par club de l'arbitre et par mention manquante)	D		10 €	
		N		20 €	
		R		10 €	
98.6.1	Officiel de table non licencié	D		10 €	
		R		20 €	
		N		40 €	
98.7	Non respect des délais de transmission de la feuille de match	N	Après 20 H ou minuit selon l'heure du match	40 €	
		R		20 €	
		D		10 €	
		N	Au-delà du 3è jour ouvrable	190 €	
		R		130 €	
		D		60 €	
100.1 et 100.2	Match à jouer ou à rejouer, indemnité de repas par personne (déplacement > 150 km aller)	tous		16,10 €	
104.2	Forfait isolé > 16 ans *	N		590 €	
		R		210 €	
		D		110 €	
	Forfait isolé jeunes et < 18 ans *	N		250 €	
		R		110 €	
104.2.4	pénalité par kilomètre non effectué A/R	D / R		0,60 €	
104.3	Forfait général > 16 ans	N		1 770 €	
		R		630 €	
		D		330 €	
	Forfait général < 18 ans	N		750 €	
		R		330 €	
104.4	Forfait Coupe de France	D1/D2	Jusqu'au 32ème de finale	10 000 €	
16ème et 8ème de finale			20 000 €		
1/4, demi-finale			30 000 €		
Finale		50 000 €			
R et D		Régionale 1er tour	engagement conservé		
105	Non communication de résultat	N	si récidive	à partir du 2è tour	50 €
R				90 €	
R			160 €		
D			30 €		
D			10 €		
109	Match perdu par pénalité > 16 ans	N		100 €	
		R		50 €	
		D		20 €	
	Match perdu par pénalité < 18 ans	N		80 €	
		R		20 €	
D		10 €			

139	Absence de déclaration d'organisation	N		320 €
		R		110 €
		D		50 €

3.2. PENALITES FINANCIERES LIEES AUX SANCTIONS DISCIPLINAIRES OU ADMINISTRATIVES**PENALITES ATTACHEES AUX SANCTIONS DISCIPLINAIRES**

Le montant des pénalités financières est réduit de moitié pour l'ensemble des sanctions disciplinaires assorties de sursis.

ARTICLE REF.	SANCTION	NIVEAU	MONTANT
20.1	avertissement et / ou blâme	R et D	50 €
	date de suspension ferme	R et D	80 €
	suspension d'un an	R et D	1 400 €
	suspension ou retrait/interdiction de licence par année supplémentaire (dans la limite du montant prévu pour la radiation)	R et D	500 €
	Inéligibilité à temps (par an)	Tous niveaux	600 €
	radiation	R et D	2 600 €
	par date de rencontre à huis clos	R	200 €
		D	100 €
	par date de suspension de salle	R	300 €
D		200 €	

PENALITES LIEES A LA PENETRATION SUR L'AIRE DE JEU, PENDANT ET APRES LE MATCH DE LICENCIES DU BANC

ARTICLE REF.	TYPE DE FAUTE	CLUB	MONTANT
20.1	Pénétration non autorisée sur l'aire de jeu de licenciés (joueurs, officiels) du banc avec ou sans injures ou coups ou comportement collectif inacceptable de l'équipe		200 € X N points de retrait

PÉRÉQUATION

	Frais de déplacement des équipes par km		0,60 €
--	---	--	--------

ANNEXES

EXEMPLE DU COÛT DES LICENCES

EXEMPLE DU COÛT DES LICENCES

Licences compétitives :

Licence	Coût total 26-27 facturé par la Ligue	Dont part Fédérale	Dont part Ligue	Augmentation 26-27 vs 25-26	Dont augmentation Fédération (part fédérale + assurance)	Dont augmentation Ligue
Hand à 7 +16 ans	77,84 €	41,01 €	36,83 €	3,66 €	3,33 €	0,33 €
Hand à 7 6-11 ans	41,13 €	20,66 €	20,47 €	3,12 €	2,95 €	0,17 €

Licences non-compétitives :

Licence	Coût total 26-27 facturé par la Ligue	Dont part Fédérale	Dont part Ligue	Augmentation 26-27 vs 25-26	Dont augmentation Fédération (part fédérale + assurance)	Dont augmentation Ligue
Baby hand	38 €	20,66 €	17,34 €	3,09 €	2,95 €	0,14 €
Handfit +16 ans	46,12 €	33,02 €	13,10 €	3,39 €	3,29 €	0,10 €

Mutations :

Mutations	Coût total 26-27 facturé par la Ligue	Dont part Fédérale	Dont part Ligue	Augmentation 26-27 vs 25-26	Dont augmentation Fédération (part fédérale + assurance)	Dont augmentation Ligue
+16 ans	214 €	144 €	70 €	54 €	54 €	0 €
12-16 ans	119 €	84 €	35 €	34 €	34 €	0 €

LIGUE OCCITANIE
FFHANDBALL

